

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE STER, Inspecteur diocésain. — Tirage : 500 ex.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Steir, Quimper. — C. C. Rennes 528-80
Tél. 10.97

Son Excellence Monseigneur Fauvel.

La nomination de Monseigneur Fauvel au siège épiscopal de Quimper nous a comblés tous de joie et d'espérance.

Nous aurons en lui un évêque jeune, averti de toutes les difficultés de l'heure présente, particulièrement de celles de l'enseignement libre.

Dès la réception du rapport que nous avons tenu à lui adresser sur la situation scolaire, il a bien voulu nous dire la grande joie qu'il éprouvait de constater le nombre, l'importance et la vitalité de nos écoles.

« Votre rapport me donne les précisions qui m'intéressent vivement tant sur le nombre total des élèves que sur le personnel enseignant et la question financière. Ce m'est une joie de constater que le nombre de nos écoles ne cesse d'augmenter... Nous continuerons à travailler ensemble à cette œuvre de l'enseignement libre qui me tient à cœur, tant pour le recrutement du clergé que pour le maintien de la foi et le développement de l'esprit chrétien dans tout le diocèse. »

Vous serez, je le sais, aussi sensible que je l'ai été moi-même, à cette attention particulière de notre évêque, qu'il marquait encore si délicatement dans le message adressé aux pèlerins de Rumengol : « Chers pèlerins, par la pensée, le cœur et l'âme, je suis avec vous, priant Notre-Dame de Rumengol. En retraite à l'abbaye de Solesmes où je me prépare à la consécration épiscopale près du Très Révérend Père Abbé et de plusieurs religieux du diocèse de Quimper, je demande à la Vierge Puissante, *Gwerc'hez galloudus Remed-holl*, qu'elle vous obtienne la santé de l'âme et du corps, qu'elle guérisse les malades ou qu'elle les aide à porter vaillamment leurs maux et à offrir leurs souffrances ; qu'elle donne courage et espérance à tous ceux que la guerre a meurtris : *qu'elle protège les âmes de tous nos enfants et qu'elle bénisse spécialement tous ceux qui se dévouent pour nos écoles libres*, et nos mouvements de jeunesse catholique, qu'elle sauve les âmes en péril et qu'elle ramène au bercail celles qui s'en sont éloignées, qu'elle aide tous les prêtres et tous les fidèles à mieux aimer et servir son divin Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'elle vienne au secours de celui qui sera demain votre évêque et qui met en elle toute sa confiance.

Avec vous, je redis du fond du cœur la double devise qui m'est déjà si chère : « *Meulet ra vezo Jezuz-Krist ; Meuleudi da Vari.* »

Dans la lettre dont je vous parlais au début de ce mot, Monseigneur Fauvel recommandait à vos prières la retraite préparatoire à sa consécration épiscopale.

Vous prierez et ferez prier tous vos élèves les trois jours de classe qui précéderont la cérémonie du sacre, et je serai heureux que dans la matinée du 3 Juillet, vous réunissiez dans vos églises paroissiales ou vos chapelles tous les élèves pour la récitation d'un chapelet aux intentions de celui sur qui descendront à ce moment, plus abondamment grâce à vos prières, les dons du Saint-Esprit et ceux que confère la plénitude du sacerdoce.

F. LE STER.

C'est un enseignant qui vous parle...

Au Congrès des E. C. à Versailles, Monseigneur Blanchet, recteur de l'Institut Catholique de Paris, a prononcé durant la messe une admirable allocution, dont voici la substance. Il est bon que chacun de nous la lise, la médite, en fasse son profit pour un meilleur service encore dans nos écoles chrétiennes.

« C'est un enseignant qui vous parle, non pas seulement à cause de ses fonctions, mais un enseignant qui l'a été toute sa vie, à l'exception d'un détour par un épiscopat lointain. Un enseignant qui croit de toute son âme à l'Enseignement libre, à sa fonction, à son rayonnement. Il y croit non pas seulement en principe, mais de toute son expérience, et s'il fallait réconforter tel ou tel d'entre vous, j'aimerais que ce témoignage le fasse... »

Cette longue expérience sait que l'Enseignement libre n'est pas une position que l'on défend : c'est une fonction qu'on assume dans toute la lucidité de l'esprit, dans tout le dévouement de l'âme ; faute de la savoir, il finirait d'exister.

A côté de l'enseignement public dans le pays de France, l'enseignement libre ne pourra vivre que s'il est un enseignement de qualité. Qualité professionnelle d'abord. La première vertu est d'être honnête, honnêteté du professeur. Un enseignement libre doit être d'abord un véritable enseignement donné par des maîtres qualifiés qui connaissent ce qu'ils enseignent et qui savent enseigner.

C'est pourquoi nous devons avoir à cœur, avant toute autre chose, de bien faire notre tâche. Le maître ne sait bien que ce qu'il renouvelle, et, si nous ne prenons pas à tout prix les moyens de renouveler nos connaissances, au bout de très peu de temps nous serons les tâcherons de l'enseignement et nous ne serons plus ses ouvriers.

Je sais qu'il y faut du courage, mais qui ne se renouvelle pas, se dessèche et devient stérile. On doit renouveler, non seulement les matières que l'on enseigne, mais les méthodes.

Il faut une culture progressive, il faut des méthodes d'enseignement. On parle beaucoup, depuis quelque temps, de pédagogie, et on a raison, mais encore faut-il s'entendre. Il ne faut pas aller à des cours de pédagogie et prendre des notes comme on enregistrerait des recettes pour éduquer les enfants, car ce ne sont pas des recettes, mais plutôt un ensemble d'expériences lentement acquises et elles-mêmes progressives.

Nous devrions être de ceux qui, avec sagesse et prudence sont à l'avant-garde, puisque nous ne sommes pas ligotés par des circulaires, puisque nous ne sommes pas bridés et parfois brimés. Et si l'enseignement libre s'inspirait des méthodes d'aujourd'hui avec des procédés d'aujourd'hui, il serait l'enseignement parfait. Il faudrait pour cela ouverture d'esprit, information, science à jour.

Il faut bien faire son métier, mais notre métier n'est pas un métier comme les autres. Nous avons affaire à des esprits vivants, à des esprits en évolution ; nous avons affaire à des fils et à des filles de Dieu, et nous rendrons compte de nos élèves au Dieu vivant.

Bossuet écrivait en substance à son royal élève : « Ce qui est grave, ce ne sont pas les fautes que vous commettez, mais c'est votre inattention. Vous mêlez les mots aujourd'hui, vous mêlerez les choses demain. »

Educateurs, donnez le goût d'une certaine joie de connaître ; faites que ce petit garçon, cette petite fille, se découvre en découvrant les hommes et les choses, et du même coup découvre Dieu dont nous avons le droit de prononcer le nom, nous autres ! Entre l'éducation chrétienne et l'éducation générale, il n'y aura pas de coupure. La meilleure prédication est celle qui est discrète, latente, perpétuellement exprimée. Ici encore, si vous voulez travailler pour vos enfants, travaillez d'abord sur vous. Il n'y a pas de machine pour fabriquer les chrétiens, il y a seulement le long contact, la familiarité discrète, l'enseignement à bâtons rompus. Une âme qui possède Dieu, Dieu passe à travers elle. Il faut renouveler sans cesse la parole de Dieu en vous. On n'en sait jamais assez. A mesure que l'âge vient, que les horizons s'agrandissent, de nouvelles découvertes sont à faire.

L'Evangile reçu à douze ans se transformera au cours de notre jeunesse et de notre maturité, et Dieu nous paraîtra plus grand.

Où en sommes-nous de ce renouvellement ?

Nous portons la responsabilité des âmes de nos enfants et la mesure de nos exigences à l'égard de nous-mêmes est aussi la mesure de notre dévouement. Dans ces conditions, une mollesse devient une lâcheté, un refus intérieur, une désertion, mais tout effort devient rayonnement : « Une âme qui s'élève, élève le monde ».

Ah ! quel programme !

Si nous étions tous de vrais enseignants chrétiens, quel beau rôle nous jouerions !

Tâche admirable, je le dis avec conviction, une des plus belles, une des plus rayonnantes, une des plus nobles qui soient. Il faut y croire, mais il faut croire aussi à toutes les exigences de cette tâche. En définitive, c'est de ce rapport personnel entre Dieu et l'intimité de nos consciences que tout dépend.

Dieu, l'ouvrier qui a pu dire de son œuvre :

« C'est bien ». Jésus-Christ de qui on a pu dire : « Il a bien fait tout ce qui lui a été demandé ». Dieu l'éducateur des hommes qui s'est fait homme pour pouvoir peiner et mourir. Dieu, l'éducateur inlassable, qui, lorsque nous défaisons refait. Dieu

qui, au cours de l'histoire humaine, a su faire du bien avec du mal. Dieu qui ne se lasse jamais. Dieu modèle des éducateurs : « Soyez parfaits, comme votre Maître est parfait ».

Croyons que Dieu est au travail par notre propre travail. Renouvelons le sens de cet appel, et ayons au cœur cette charité de Dieu qui est tout l'Evangile et qui doit faire l'âme des enseignants chrétiens. »

Les sessions pédagogiques.

Préparons-les ! Quel beau programme que celui de cette année !

Du 25 Juillet au 16 Août : Psychologie de l'enfant et de l'adolescente, les classes de français, de sciences, d'histoire et de géographie (Mlle La Bonnardière).

La formation chrétienne des tout-petits, initiation de l'enfant à la prière, à la vie intérieure, à la messe (Mme Damez).

Les techniques des méthodes actives. Individualisation du travail. Le système des fiches ; les équipes : R. P. Lefebvre.

Du 18 Août au 7 Septembre : Les problèmes de la psychologie féminine (Mlle S.-M. Durant).

Les conditions d'une pédagogie chrétienne : l'esprit, les techniques : R. P. Faure.

Les adolescentes. Direction des classes, activités périscolaires, orientation des élèves : Mlle Baranger, directrice de l'école Charles-Péguy, de Bobigny.

Pour que ces sessions soient une source d'enrichissement incomparable pour celles qui les suivront et pour tout notre enseignement libre, voici ce que l'on attend de vous, sessionnistes du Huelgoat :

1° Que vous pensiez à l'avance au thème de toutes nos sessions 1947 : *L'Educateur médiateur*.

2° Que vous méditiez et approfondissiez la mission du *Christ médiateur*, la participation de l'enseignement à sa médiation : thème de causeries spirituelles.

3° Que vous apportiez vos expériences, votre documentation sur les sujets pédagogiques qui seront abordés au cours de votre session.

4° Que vous vous munissiez de chants, de beaux textes, d'un beau livre qui, cette année, vous a plu, a fait choc. Vous le mettrez à la disposition de toutes.

5° Que vous prévoyiez dès maintenant, votre équipement léger et simple...

Comme il sera doux, après ces fraternelles rencontres, de reprendre sa place en Octobre, près des fils et des filles de Dieu que nous avons à faire monter, par un enseignement de qualité et chrétien, vers Lui.

La rentrée d'Octobre.

L'année scolaire touche à sa fin.

Il n'est pas trop tôt pour songer à la rentrée, considérée sous l'angle de la relève.

La question se posera angoissante tout le long des vacances : comment remplacer ceux qui s'en vont, les maîtres à qui la

vieillesse ou la maladie imposent de prendre un repos bien gagné, ceux que des nécessités très légitimes appellent à une autre situation, ceux, s'il en est, qui à tort redoutent l'avenir ?..

A tous ceux-là je leur demande de nous prévenir avant le 15 Juillet de leur intention de nous quitter. Pour les autres, je considérerai qu'il y a reconduction tacite du contrat annuel et que, par suite, nous pourrions compter sur eux pour la rentrée d'Octobre.

Pour remplacer ceux et celles qui nous quittent, il nous faudra de nouvelles recrues.

Nous faisons à tous un appel pressant. Qu'on veuille bien nous adresser au plus tôt les jeunes gens et les jeunes filles âgés de 18 ans et munis des diplômes obligatoires, désireux de se consacrer à la belle œuvre de l'éducation. Qu'on n'oublie pas non plus le recrutement du Cours Normal.

Générosité.

Nous avons reçu de la Maison d'Editions *L'Ecole* le mot suivant : « Les Editions *L'Ecole*, 11, rue de Sévres, Paris (6^e), ont le plaisir de vous adresser la somme de 50.000 francs qu'elles seraient heureuses de voir attribuer aux écoles les plus nécessiteuses du diocèse de Quimper. » Au nom de toutes ces écoles, si nombreuses chez nous, nous avons remercié les administrateurs de « *L'Ecole* » pour leur grande générosité.

Nous avons établi une liste aussi complète que possible des écoles les plus déshéritées et nous avons procédé au tirage au sort de 10 d'entre elles, auxquelles nous avons aussitôt adressé un chèque de 5.000 francs. Voici les heureux bénéficiaires de ce don :

Saint-Herbot, Lannédern, Sainte-Bernadette Penhars, Ile de Batz (garçons), Clohars-Fouesnant, Ile-Molène (filles), Lesconil (filles), Scrignac, Ile de Sein (filles), Santec,

Election au Conseil départemental.

Le décès de M. Poupon nous a privés de l'un de nos deux représentants au Conseil départemental.

Une nouvelle élection est donc nécessaire. Elle est fixée au jeudi 3 Juillet.

Nous demandons à tous nos instituteurs et à toutes nos institutrices de porter leur suffrages sur le nom de M. Le Bihan, directeur de l'école privée de Douarnenez. Nous savons que M. Le Bihan est tout à fait qualifié pour défendre au Conseil départemental les intérêts et les droits de vos écoles.

Nous comptons qu'il n'y aura parmi vous ni abstentionnistes, ni opposants.

Les instructions concernant l'élection sont adressées aux Mairies ; vous voudrez bien les consulter sur place. Nous ne vous enverrons pas de bulletin imprimé. Pour l'uniformité des billets, vous prendrez le 1/4 d'une feuille de cahier couronné et vous y inscrirez le nom de *M. Le Bihan Jean* (surtout ne signez pas votre bulletin de vote).

Les Certificats diocésains.

Ils auront lieu aux dates et centres suivants :

Vendredi 20 Juin : Saint-Pol, Douarnenez, Pont-Croix, Pont-Abbé.

Samedi 21 : Châteaulin, Landivisiau, Morlaix, Rosporden.

Mercredi 25 : Pleyben, Lesneven, Landerneau, Moëlan.

Jendredi 26 : Châteauneuf, Ploudalmézeau, Plougastel.

Vendredi 27 : Carhaix, Saint-Renan, Brest, Quimper.

CONSIGNES. — L'appel aura lieu dans tous les centres à 7 h. 30. Les feuilles (feuilles de cahier format couronne) seront préparées la veille dans les écoles. Les n^{os} d'inscription seront donnés dans la salle d'examen. Le directeur ou la directrice de l'école choisie comme centre devra mettre à la disposition des candidats des classes largement suffisantes où la surveillance sera facile.

Les droits d'examen sont de 50 fr. par candidat.

CENTRE D'EXAMEN DE SAINT-POL : à l'école Saint-Jean-Baptiste (80 candidats).

Ecoles convoquées : Plouescat, Cléder, Saint-Pol, Plouénan, Henvic, Carantec.

Examineurs : Les écoles suivantes devront fournir des examinateurs : Morlaix, Saint-Joseph (2) ; N.-D. du Mur (2) ; Saint-Melaine (1) ; Saint-Martin G. (1) ; Roscoff F. (1) ; Roscoff G. (1) ; Santec (1) ; Plougoum (1) ; Sibiril (1) ; Plouvorn F. (1) ; Ile de Batz G. (1) ; Mespaul (1).

CENTRE DE MORLAIX : à N.-D. du Mur (96 candidats).

Ecoles convoquées : N.-D. de Lourdes, Saint-Melaine, Saint-Joseph, N.-D. du Mur, Huelgoat, Taulé.

Examineurs : Saint-Pol G. (2) ; Charité Saint-Pol (2) ; Carantec (1) ; Plougonven G. (2) ; Plougastel (1) ; Taulé (1) ; Locquénol (1) ; Ploujean (1) ; Plouézoc'h (1) ; Lanmeur (1) ; Plouigneau (1) ; Landivisiau G. (2) ; Henvic G. (1) ; Guerlesquin (1) ; Pleyber-Christ (1).

CENTRE DE LESNEVEN : N.-D. de Lourdes (91 candidats).

Ecoles convoquées : Lesneven G. et F., Plouneour-Trez.

Examineurs : Plouescat G. (2) ; Plounevez-Lochrist G. (2) ; Guissény G. (2) ; Lannilis G. (1) ; Plabennec G. (1) ; Folgoët G. (1) ; Ploudaniel G. (1) ; Grouanec G. (1) ; Kernilis (1) ; Saint-Méen (1) ; Folgoët F. (1) ; Kernouës (1) ; Saint-Frégant (1) ; Ploudaniel F. (1) ; Plouider (1) ; Lanhouarneau (1) ; Plounevez-Lochrist F. (1) ; Plabennec F. (1).

CENTRE DE SAINT-RENAN : à N.-D. de Liesse (50 candidats).

Ecoles convoquées : Saint-Renan, Guilers, Plouzané.

Examineurs : Le Conquet G. (1) ; Locmaria-Plouzané G. (1) ; Brélès G. (1) ; Milizac G. (1) ; Ploumoguier G. (1) ; Plouarzel G. (1) ; Le Conquet F. (1) ; Plouzané F. (1) ; Milizac F. (1) ; Ploumoguier F. (1) ; Plouarzel F. (1) ; Lampaul-Plouarzel F. (1) ; Brélès F. (1) ; Kérinou F. (1).

CENTRE DE PLOUDALMÉZEAU : à l'école des filles (31 candidats).

Ecoles convoquées : Lannilis, Ploudalmézeau, Saint-Pabu.

Examineurs : Portsall G. (2) ; Ploudalmézeau G. (2) ; Lannilis F. (2) ; Portsall F. (1) ; Saint-Pabu F. (1) ; Plouguin (1) ; Landunvez (1) ; Landéda (1).

CENTRE DE LANDIVISIAU : à l'école des filles (42 candidats).

Ecoles convoquées : Landerneau, Commana, Sizun, Plouzévédé.

Examineurs : Plouzévédé G. (1) ; Plouvorn G. (1) ; Saint-Thégonnec G. (1) ; Tréflaouénan G. (1) ; Plouvorn F. (1) ; Lampaul-Guimiliau (1) ; Guimiliau (1) ; Plougourvest (1) ; Plougar (1) ; Plouneventer (1) ; Saint-Thégonnec F. (1) ; Kéraoul (1).

CENTRE DE BREST : à l'école de Kérinou F. (113 candidats).

Ecoles convoquées : Kérinou, La Providence, Lambézellec, Kerhuon, Saint-Marc, Recouvrance, Pilier-Rouge, Le Conquet.

Examineurs : Saint-Renan G. (2) ; Guipavas G. (2) ; Gouesnou G. (1) ; Plouzané G. (1) ; Guilers G. (1) ; Crozon G. (2) ; Saint-Pierre G. (1) ; Saint-Renan F. (2) ; Guipavas F. (1) ; Immaculée-Conception (1) ; Bohars (1) ; Saint-Pierre F. (2) ; Kerbonne (2) ; Sainte-Anne (2) ; Bourg-Blanc (1) ; Plouvien (1) ; Saint-Divy-la-Haye (1).

CENTRE DE LANDERNEAU : à Saint-Julien (79 candidats).

Ecoles convoquées : Guipavas, Landerneau, Rosnoën, Plouédern, La Forest-Landerneau.

Examineurs : Plougastel G. (2) ; Saint-Adrien G. (2) ; Plouguir (2) ; Lesneven G. (2) ; Plouneour-Trez G. (1) ; Plougastel F. (2) ; Saint-Adrien F. (1) ; Loperhet (1) ; Dirinon (1) ; Cours Normal (1) ; Landivisiau F. (2) ; Sizun (1) ; La Martyre (1) ; Saint-Thonan (1) ; Hanvec (1).

CENTRE DE PLOUGASTEL-DAOULAS : école Sainte-Anne (70 candidats).

Ecoles convoquées : Plougastel bourg et Saint-Adrien, Tibidy, Loperhet.

Examineurs : Landerneau G. (2) ; Kerhuon G. (2) ; Saint-Marc G. (1) ; Plouédern G. (1) ; Brest-Saint-Martin (1) ; Brest-Recouvrance (1) ; Landerneau F. (2) ; Kerhuon F. (2) ; Logonna (1) ; Saint-Marc F. (2) ; Plouédern F. (1).

CENTRE DE CHATEAULIN : école de la Plaine (94 candidats).

Ecoles convoquées : Châteaulin, Dinéault, Cast, Saint-Nic.

Examineurs : Pleyben G. (2) ; Briec G. (2) ; Kerfeunteun G. (2) ; Plounevez-Porzay G. (1) ; Pleyben F. (2) ; Sainte-Anne Quimper (2) ; Sainte-Thérèse Quimper (2) ; Crozon F. (2) ; Châteauneuf F. (2) ; Plomodiern (1) ; Quéménéven (1) ; Rosnoën (1) ; Châteauneuf F. (2).

CENTRE DE CHATEAUNEUF : école des garçons (62 candidats).

Ecoles convoquées : Châteauneuf, Spézet, Collorec, Plounevez-du-Faou.

Examineurs : Carhaix G. (2) ; Brasparts G. (1) ; Elliant G. (1) ; Carhaix F. (2) ; Brasparts F. (1) ; Saint-Goazec (1) ; Laz (1) ; Lennon (1) ; Coray (1) ; Edern (1) ; Briec F. (1).

CENTRE DE CARHAIX : à l'école des garçons (62 candidats).

Examineurs : Collorec (2) ; Clédén-Poher G. (2) ; Châteauneuf G. (2) ; Clédén-Poher F. (2) ; Motreff F. (2) ; Landeleau (2) ; Spézet (2).

CENTRE DE PLEYBEN : école des filles (41 candidats).

Ecoles convoquées : Brasparts et Pleyben.

Examineurs : Châteaulin G. (2) ; Langolen G. (1) ; Gouézec (2) ; Plounevez-du-Faou (2) ; Saint-Mathieu Quimper (2) ; Châteaulin F. (1).

CENTRE DE QUIMPER : école Sainte-Anne (70 candidats).

Ecoles convoquées : Sainte-Anne, Saint-Mathieu, Brieç, Odet, Kerfeunteun, Fouesnant.

Examineurs : Quimperlé G. (2) ; Landrévarzec G. (1) ; Plo-néour-Lanvern G. (1) ; Pont-l'Abbé G. (2) ; Concarneau F. (2) ; Rosporden F. (2) ; Langolen F. (1) ; Plogastel-Saint-Germain (1) ; Saint-Evarzec F. (1) ; Sainte-Bernadette (1) ; Bénodet (1) ; Scaër (1).

CENTRE DE ROSPORDEN : école des filles (37 candidats).

Ecoles convoquées : Scaër, Rosporden, Beuzec-Conq.

Examineurs : Concarneau G. (1) ; Elliant G. (1) ; Riec G. (1) ; Pont-Aven G. (1) ; Fouesnant G. (1) ; Bannalec (1) ; Saint-Yvi (1) ; Elliant F. (1) ; Le Passage-Lanriec (1) ; La Forêt-Fouesnant (1).

CENTRE DE MOELAN : école des filles (31 candidats).

Ecoles convoquées : Moëlan, Clohars.

Examineurs : Clohars G. (1) ; Trégunc G. (1) ; Arzano G. (1) ; Pont-Aven F. (1) ; Riec F. (1) ; Kerbertrand (1) ; Tréméven (1).

CENTRE DE PONT-L'ABBÉ : école des filles (21 candidats).

Ecoles convoquées : Pont-l'Abbé, Guilvinec, Combrit, Ploban-nalec.

Examineurs : Rosporden G. (1) ; Pluguffan G. (1) ; Treffla-gat G. (1) ; Loctudy F. (1) ; Lesconil F. (1) ; Plovan F. (1) ; Plo-néour-Lanvern (1) ; Pouldreuzic G. (1) ; Trefflagat F. (1).

CENTRE DE PONT-CROIX : à l'école des garçons (55 candidats).

Ecoles convoquées : Audierne, Pont-Croix, Plouhinec, Maha-lon, Landudec, Plözévet, Clédén-Cap-Sizun.

Examineurs : Douarnenez G. (3) ; Plouhinec G. (1) ; Audierne G. (2) ; Landudec G. (1) ; Douarnenez F. (2) ; Plogoff (1) ; Beuzec (1) ; Poullan (1) ; Esquibien (1).

CENTRE DE DOUARNENEZ : école des garçons (60 candidats).

Ecoles convoquées : Douarnenez, Le Juch, Poullan, Poulder-gat.

Examineurs : Pont-Croix G. (2) ; Locronan G. (1) ; Plogon-nec G. (1) ; Tréboul G. (1) ; Mahalon G. (1) ; Landudec G. (1) ; Audierne F. (2) ; Kerfeunteun F. (1) ; Tréboul F. (1) ; Ploaré (1) ; Plogonnec F. (1) ; Plonévez F. (1).

Nous insistons pour que les examinateurs répondent à cette convocation. Les écoles qui ont un C. C. ou des Cours Supérieurs devront déléguer à l'examen des maîtres de ces Cours.

Résultats des examens officiels.

Nous vous demandons de nous communiquer les résultats des examens (C.E.P. et B.E.) dès que possible. En même temps que ceux de vos écoles, vous voudrez bien nous faire connaître ceux des écoles publiques et, éventuellement, les incidents survenus.

Joignez-y les effectifs de ces dernières, au cas où ils auraient sensiblement varié en cours d'année, afin que la comparaison que nous avons promis de faire, soit aussi exacte que possible.

Les Retraites.

Les retraites pour les instituteurs et pour les institutrices auront lieu, cette année, du 1^{er} au 14 Septembre, dans l'ordre suivant :

Retraite des instituteurs, à Quimper, du lundi soir 1^{er} Sep-tembre au vendredi matin 5 Septembre.

Retraite des institutrices, à Quimper, du vendredi soir 5 Sep-tembre au mardi matin 9.

Retraite des institutrices, à Lesneven, du mardi soir 9 Sep-tembre au samedi matin 13.

Ces trois retraites seront prêchées par le R. P. Benoît, Fran-ciscain.

Retraite des anciennes élèves du Cours Normal, du lundi soir 8 Septembre au vendredi matin 12 Septembre. Cette retraite sera prêchée par le Supérieur des Missionnaires diocésains de Rennes.

On voudra bien prévenir en temps opportun la Mère Supé-rieure de la Communauté où l'on doit faire sa retraite (Mme la Supérieure de la Retraite de Quimper ou de Lesneven, Mme la Supérieure du Cours Normal de Landerneau).

Les retraites sont obligatoires pour tous les instituteurs et institutrices libres. Les Directeurs et Directrices d'école devront en aviser au plus tôt les intéressés.

Maison de Repos

La date des vacances ayant été fixée au 12 Juillet, la Maison de Repos de Riec sera ouverte à nos institutrices à partir du 14 Juillet. Le prix du séjour sera de 50 fr. par jour.

Nécrologie : Le Cher Frère Cyprien-Robert.

Le dimanche 16 Mars 1947, le Cher Frère Cyprien-Robert, ancien visiteur et inspecteur des Frères des écoles chrétiennes de la province de Bretagne, mourait presque subitement. Les obsèques du regretté Frère, célébrées le 18 Mars, furent prési-dées par Son Excellence Monseigneur Cogneau, vicaire capitul-laire.

Le Frère Cyprien-Robert (Jean-Pierre Le Roy), naquit à Tourch, en Février 1876. Il avait treize ans lorsque le passage inopiné de deux Frères sur l'événement qui marqua l'appel de Dieu et décida de sa vocation. Il entra au Petit Noviciat de Quimper, en Septembre 1889.

Intelligence, vive, mémoire remarquable, grande ténacité au travail, piété franche et simple, grande droiture et délicatesse de conscience : telles furent les caractéristiques du Petit Novice, puis du Novice et du jeune Frère. Il entra dans la carrière pro-fessorale à l'école primaire de Ploudalmézeau, en Septembre 1894.

Ses débuts furent des plus heureux ; il n'eut aucune difficulté à imposer son autorité à ses élèves, car il avait en lui le fluide impératif. Il resta huit ans à ce premier poste et il acquit à Plou-dalmézeau, malgré sa jeunesse, une influence très grande sur la gent écolière. Ses anciens élèves gardent encore un bon sou-venir du bien qu'il y a fait.

Nommé professeur au Petit Noviciat et sous-directeur, il eut la douleur d'assister, en Janvier 1904, à la fermeture de cette œuvre fondamentale et au départ de ses chers enfants en pleurs : c'était Père des persécutions.

Avec l'autorisation des Supérieurs, le F. Cyprien-Robert et quelques autres confrères acceptèrent, en Mars 1904, de se dévouer notamment à Saint-Michel-en-Priziac (Morbihan).

Aux vacances de 1908, les Supérieurs appelèrent les Frères de Saint-Michel pour travailler à la rénovation des écoles qui avaient tant souffert des épreuves de sécularisation. Le Frère Cyprien-Robert fut placé comme professeur et sous-directeur à l'école Saint-Joseph de Lorient : six belles années, pendant lesquelles il contribua de toute son influence et par son exemple entraînant, au relèvement de la province bretonne de la Congrégation.

Au début de la première guerre mondiale, il suivait en Belgique les exercices du second Noviciat. Il réussit presque miraculeusement à traverser ce pays entièrement occupé par les Allemands et à débarquer en Angleterre, d'où il passa à l'Île de Guernesey, où se trouvaient établies les Maisons de Noviciat du district de Quimper. Pendant 17 années consécutives, il fut directeur du Petit Noviciat, du Noviciat et du Scolasticat. De nombreuses générations de jeunes Frères bénéficièrent de son inlassable dévouement. Ce poste de choix le préparait à son insu à l'administration du district. En 1931, il reçut l'obédience de Visiteur. Il en fut accablé... Et cependant, comme l'écrivait son vénéral prédécesseur : « Dans les circonstances présentes, nul Religieux n'en était plus digne ». De fait, le district prospéra sous sa ferme direction ; il eut la joie de noter l'augmentation progressive du nombre des Frères qui, pendant les 9 années de son visitorat, passa de 300 en 1931 à 348 en 1940. Il ouvrit 4 nouvelles écoles...

La guerre de 1939, avec ses mobilisations massives (plus de 100 Frères), la désorganisation des Maisons et du personnel et les autres catastrophes inévitables épuisèrent le C. F. Cyprien-Robert, qui crut devoir demander un poste moins accablant : il fut exaucé en Septembre 1940.

Pendant sa demi-retraite de 7 ans, le F. Cyprien-Robert, devenu Visiteur honoraire, sut se rendre utile de mille manières, il était chargé particulièrement de l'administration de la Maison de Retraite des Frères anciens et des malades ; il était le Religieux de bon conseil, le confident discret et surnaturel, l'homme de réconfort dans les moments pénibles. Sa présence à Quimper constituait un trait d'union entre les Frères du district.

Le Cher Frère Cyprien-Robert eut-il quelque pressentiment de sa mort prochaine ? Dans quelques entretiens, ayant son admission à la clinique pour une opération sérieuse, mais normale, il laissa deviner une appréhension inaccoutumée. Le Bon Dieu l'a rappelé à Lui, brusquement, alors que sa convalescence semblait commencer, et c'est avec la résignation et la générosité du bon Religieux qu'il a toujours été qu'il a vu venir et qu'il a accepté la mort.

Nous le recommandons une nouvelle fois aux prières de tout l'Enseignement diocésain.

Histoire de Bretagne, du R. P. Guiriec.

Le prix du manuel de l'Histoire de Bretagne est ramené à 25 fr. l'exemplaire, pour une commande minimum de 12 exemplaires. Spécimen sur demande, 25 fr., 4 fr. de port. (R. P. Guiriec, Abbaye de Langonnet (Morbihan)).

Une offre intéressante.

15 jours à Cauterets, dans les Pyrénées, tous frais payés.

Cette offre est faite, par priorité, aux institutrices libres (22 ans minimum) qui accepteraient la direction des camps de vacances de la Jeanne-d'Arc de Quimper (camps de jeunes filles 15 à 20 ans), aux dates ci-après :

1) 28 Juin-10 Juillet ; 2) 8 Juillet-22 Juillet ; 3) 15 Juillet-29 Juillet ; 4) 23 Juillet-6 Août ; 5) 28 Juillet-11 Août ; 6) 5 Août-19 Août ; 7) 10 Août-25 Août.

Ces dates s'entendent départ et arrivée à Quimper.

Ecrire à l'abbé LE NERRANT, 32, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.

Le breton à l'école.

Parmi les maîtres bretons, plusieurs craignent que, s'ils se mettent au travail pour la culture bretonne, ils ne soient les seuls, et que, par suite, leur voix ne demeure trop faible pour assurer le redressement de notre province. Un coup d'œil jeté sur la situation actuelle leur montrera qu'il nous est grand temps de forcer le rendement, si nous voulons demeurer à la hauteur de notre tâche actuelle.

Au lendemain de la libération de la France, on a pu croire que c'en était fini de la question bretonne : des organismes d'un super-patriotisme très intéressé en l'occurrence, ne s'étaient-ils pas donné pour tâche de vider la Bretagne de tous ceux qui lui avaient consacré quelque activité ? L'intention de cette manœuvre s'est précisée avec le temps : il s'agissait de faire place nette pour mieux occuper le terrain par la suite. Des coups furent portés bien à tort ; d'autres ne furent pas assésés, qui, en raison des mobiles, eussent pourtant atteint des destinataires méritants ; d'autres enfin atteignirent leur but, bien choisi. Le résultat final fut d'engendrer une grande confusion.

Les jours ont passé depuis, apportant un certain apaisement et permettant des regroupements de forces. Personne, parmi les lecteurs du *Sentier*, n'ignore les grands courants qui passent à travers le monde et la France en particulier ; on prône partout, comme solution de l'avenir des nations, un fédéralisme très ample considéré comme le dénouement le plus bénin dans la réorganisation des nations. En France même, les agitations passées et présentes, et celles que l'on peut prévoir à brève échéance, manifestent clairement l'immense travail de décomposition qui s'opère dans toutes les institutions. Jusqu'à ce jour, l'effort s'est porté plus explicitement du côté des colonies, mais

les principes qui ont guidé les actions à l'extérieur ne tarderont pas à s'appliquer à l'intérieur, et alors se posera le problème de cette réorganisation de l'Etat français à laquelle ont déjà fait allusion plusieurs discours politiques officiels.

Dans cette besogne, les Bretons ont leur mot à dire, et ils entendent bien ne pas demeurer muets. Témoin la résurrection progressive, à une allure maintenant très accélérée, de toutes les tendances mises en sommeil pendant ces dernières années. D'ores et déjà, la question bretonne est posée à nouveau, et cette fois, ce n'est pas seulement devant l'opinion française, mais devant l'opinion internationale. Il suffira d'en noter comme signes caractéristiques le Tro-Breiz accompli récemment par d'éminentes personnalités Galloises, et la réunion à Saint-Brieuc, au mois de Juillet prochain, du Congrès interceltique, organisé par M. Le Diuzet, instituteur, et patronné par MM. Cachin, Pierre Hervé, etc... Faut-il aussi rappeler la floraison de multiples publications bretonnes ou d'intérêt breton (*Vent d'Ouest*, *Sked*, la jeune revue des jeunes Bretons, *Avel an Trec'h*, *Tir nan-Og*, *Emled arzhel Breizh*, etc...) qui travaillent intensément les milieux intellectuels bretons, doublant ainsi la besogne accomplie sûrement dans le peuple par les Cercles Celtiques de toutes nuances ?

Dans tout ce mouvement, quelle est la place de l'enseignement chrétien ? Elle est bien minime, certes, pour le moment, et là se trouve le danger.

Il ne s'agit pas pour les maîtres, bien entendu, de se lancer dans le mouvement politique qui se développe : ce n'est pas ce que l'on attend de nous, et ce n'est d'ailleurs pas notre rôle, même si on l'attendait de nous. Mais il nous appartient, et c'est vraiment notre tâche, de travailler dans le domaine culturel : nous assimiler la culture bretonne, dispenser progressivement et patiemment un enseignement régulier du breton, de l'histoire, de l'art, de la vie bretonne ; amener les familles à désirer cet enseignement en faisant valoir ses avantages pour le développement des enfants, et, pour nous-mêmes, nous affirmer de plus en plus dans notre qualité de Bretons.

Car, selon un mot de *Vent d'Ouest*, commentant les démarches réitérées du Conseil général du Finistère demandant à l'unanimité l'enseignement du breton dans les écoles : « Les adversaires du breton... devront un jour capituler : la science pédagogique, l'intérêt breton... et la volonté populaire sont contre eux ».

F. FALC'HUN,
Grand Séminaire, Quimper.

Le Directeur : Ch. F. LE STER.

Tirage : 500 exemplaires.

Quimper, Impr. Cornouaillaise.

N° 4. Dépôt légal : Juin 1947.